

17 avril 2015 -n° 05
150040

ILOT DUCEUX - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.

Par traité de concession d'aménagement en date du 11 juillet 1991, la ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement de l'Ilôt Duceux à la S.E.V., pour permettre d'accueillir des activités tertiaires et artisanales.

A cet effet, la Société a :

- acquis les terrains nécessaires,
- exécuté les travaux d'aménagement,
- procédé à la revente aux différents acquéreurs des lots de terrains, hormis un immeuble situé 24 rue d'Hellieule.

Par délibération en date du 19 septembre 2014, la Ville a décidé de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1^{er} avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 475 490,47 € HT,
- un total de recettes de 418 842,45 € HT incluant la cession de l'immeuble sis 24, rue d'Hellieule par la S.E.V. à la Ville pour un montant de 107 000,00 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de - 56 648,02 € HT.

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

- d'approuver les comptes présentés par la Société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains, actuellement propriété de la S.E.V., moyennant le prix de 107 000 € HT (soit 128 400 € TTC), conformément à l'estimation de France Domaine du 11 juillet 2014 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V. ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 56 648,02 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 17 avril 2015

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 8

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

| | | |
|--------------------|---|---------------------|
| Claude KIENER | à | Dominique CHOBOUT |
| Patrick ZANCHETTA | à | David VALENCE |
| Caroline PRIVAT | à | Françoise LEGRAND |
| Isabelle DE BECKER | à | Bruno TOUSSAINT |
| Ousseynou SEYE | à | Christopher ZIEGLER |
| Johann RUH | à | Christine FELDEN |
| Pierre JEANNEL | à | Jacqueline THIRION |
| Michel CACCLIN | à | Nadia ZMIRLI |

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
